



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 100212

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les méprises dues à des noms de médicaments trop proches. En 2015, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) en a enregistré 82. Or, parfois, les conséquences sont graves pour les patients. Près de sept fois sur dix, elles ont provoqué un évènement indésirable grave. C'est pourquoi, dans ses recommandations soumises à concertation publique, l'ANSM précise que le nom commercial proposé doit être choisi de façon à éviter toute confusion avec d'autres médicaments. Elle lui demande donc quelles mesures elle compte préconiser.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100212

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2016](#), page 8766